
DESTINATAIRES : Tout le personnel, tous les gestionnaires et tous les médecins du CISSSMO

EXPÉDITEUR : Cinthia Maheu, conseillère-cadre (Intérim) en prévention, promotion et mieux-être au travail

Mathieu Allaire, coordonnateur des mesures d'urgence et à la sécurité civile

DATE : 4 juillet 2023

OBJET : **Recommandations en cas de mauvaise qualité de l'air extérieur**

Les incendies de forêt sont toujours actifs. Des panaches de fumée pourraient de nouveau atteindre notre secteur. La mauvaise qualité de l'air peut aussi être causée par des épisodes de smog. Veuillez rester à l'affût, plusieurs épisodes pourraient survenir au courant de l'été.

Les personnes vulnérables sont les enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, d'asthme et de difficultés respiratoires. Toutefois, tous les travailleurs et des usagers peuvent être affectés.



Comment s'informer?

- Porter attention aux avis publics et aux alertes sur la qualité de l'air et le smog.
- Télécharger [l'Application ECHO](#)

Mesures à appliquer en cas de mauvaise qualité de l'air extérieur :

- Fermer les fenêtres et les portes si le confort thermique le permet.
- Éviter les sorties à l'extérieur des bâtiments.
- Reporter toutes les activités ou les travaux à l'extérieur.
- Si le travail à l'extérieur est nécessaire, privilégier l'exécution des tâches à l'intérieur d'une cabine filtrée et fermée.
- En dernier recours, pour un travail à l'extérieur, les travailleurs de la santé peuvent porter une protection respiratoire de type N95 certifiée NIOSH. Veuillez noter que les masques N95 ne filtrent pas les gaz, mais seulement les particules fines.

Pour du soutien émotionnel ou une orientation vers des ressources communautaires, contactez le 1 844 751-2133. Dans le cadre des incendies de forêt actuels, cette ressource est offerte à tous, et ce, partout au Québec.

Pour plus d'information, veuillez contacter :
Mesures d'urgence et de la sécurité civile
musc.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Service de prévention, promotion et mieux-être au travail
ssmet.prevention.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

CM/MA